



Centre Communal d'Action Sociale de Dole

# Rapport d'activités 2023



**Résidence Autonomie des Paters**  
**75 Rue des Paters 39100 Dole**

# Sommaire

## Table des matières

I. L'IDENTITÉ.....	3
1. Présentation de l'établissement.....	3
<b>2. Organisme gestionnaire</b> .....	3
II. ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023.....	4
<b>1. Population accueillie</b> .....	4
1.1 Répartition par GIR (groupes iso ressources) .....	4
1.2 Répartition sexe .....	5
1.3 Répartition par âge.....	6
1.4 Provenance géographique des nouveaux résidents.....	6
1.5 Absences et motifs .....	7
1.6 Taux de rotation des résidents .....	7
1.7 Motifs de départ de l'établissement .....	7
<b>2. Gestion des ressources humaines</b> .....	7
2.1 Effectif réel et statuts au 31/12/2023 .....	7
2.2 Taux d'absentéisme .....	8
2.3 Remplacements .....	8
2.4 Taux de rotation des effectifs .....	8
2.5 Travailleurs handicapés.....	8
2.6 Départ en retraite.....	8
2.7 Contrats aidés .....	9
2.8 Formation .....	9
2.9 Stagiaires .....	9
<b>3. Vie sociale</b> .....	9
3.1 Conseil de la Vie Sociale.....	9
3.2 Animations.....	9
3.3 Intervenants extérieurs .....	10
3.4 Bénévoles.....	11
3.5 Restauration .....	11
3.6 Blanchisserie .....	11
3.7 Chambres d'hôte .....	11
3.8 Téléassistance .....	11
<b>4. Travaux, aménagements, investissements</b> .....	13
4.1 Réalisations.....	13
4.2 Accessibilité.....	13
4.3 Système de sécurité incendie.....	14

4.4 Investissements.....	14
4.5 Projets .....	14
III. DÉMARCHE QUALITÉ .....	14
1. <b>Projet d'établissement</b> .....	14
2. <b>Outils des lois 2002</b> .....	14
3. <b>Evaluation interne</b> .....	14
4. <b>Evaluation externe</b> .....	14
5. <b>Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels</b> .....	15
6. <b>Système d'information</b> .....	15
7. <b>Evènements indésirables</b> .....	15
8. <b>Plaintes et réclamations</b> .....	15
9. <b>Partenariat, conventions</b> .....	15
10. <b>Mutualisation des moyens, groupement d'achat</b> .....	16
11. <b>Enquête de satisfaction</b> .....	16
ANNEXE _ Bilan d'Animation 2023 .....	17
1. <b>Animations réalisées</b> .....	18
2. <b>Activités collectives et individuelles</b> .....	18
3. <b>Activités prévues / réalisées</b> .....	19
4. <b>Population concernée par les animations</b> .....	19
5. <b>Participation</b> .....	20
6. <b>Bilan financier</b> .....	20

# I. L'IDENTITÉ

## 1. Présentation de l'établissement

Adresse : Résidence autonomie des Paters 75 rue des Paters 39100 DOLE

Tél : 03.84.82.13.49

Mail : [residence.paters@dole.org](mailto:residence.paters@dole.org)

Date de création : 1986

Date de réhabilitation et d'agrandissement : 2019 à 2022

FINESS : 390784163

Nombre de logements : 101 logements :

**43** T2 46 à 54m<sup>2</sup> avec loggia

**52** T1 BIS 33m<sup>2</sup> avec loggia

**3** T1 BIS 33m<sup>2</sup>

**1** T1 22m<sup>2</sup>

**1** T3 **63m<sup>3</sup>** avec loggia

**1** T4 **83m<sup>2</sup>** avec loggia

Pour 128 places autorisées par le Conseil Départemental du Jura.

Propriétaire = office public d'HLM GRAND DOLE HABITAT, 12 rue Costes et Bellonte \_  
39100 DOLE

Directrice de la résidence : Mme KOCH Isabelle

## 2. Organisme gestionnaire

Centre Communal d'Action Sociale de Dole

23 avenue Georges Pompidou, 39100 DOLE

Tél : 03.84.72.96.96

Mail : [ccas-dole@dole.org](mailto:ccas-dole@dole.org)

par convention du 30 Octobre 2020 avec Grand Dole Habitat.

### **Administré par un Conseil d'Administration :**

**Nom du Président :** GAGNOUX Jean-Baptiste

**Nom de la Vice-présidente :** DRAY Frédérique

**Liste des membres :** Mmes ANTOINE, GRUET, BUSSIÈRE, DEJEUX,  
CALLEJA DEL CASTILLO, NICOLET, GIROD, CRETIN-MAITENAZ

MM CUINET, CIGLIA, GOMET, MOUGIN, PANIER, POIROT, DRUET,

**Directrice du CCAS :** BERNARDOT Delphine

### **Listing des établissements gérés par le CCAS:**

- Résidence autonomie des Paters

## II. ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

### 1. Population accueillie

Au 31 Décembre 2023, un logement T1 bis est libre, les autres logements (100) sont occupés par 105 personnes (dont 5 couples) ; la liste d'attente comprend 91 demandes.

<b>Taux d'occupation de l'année 2023</b>	<b>98.3%</b>
<b>GMP au 31/12/2023</b> (GIR MOYEN PONDERE)	<b>433</b> (387 en 2022)
<b>Personnes à l'aide sociale (%)</b>	<b>11 (10,5%)</b>
<b>Durée moyenne de séjour</b>	<b>6 ans</b>
<b>Taux de rotation<sup>1</sup></b>	<b>9.8%</b>

*Commentaires :* À la date du 31 décembre 2023, 1 logement T1 bis est vacant, en attente d'une admission en janvier 2024. Le taux d'occupation est très élevé malgré les logements T3 et T4 restés vacants pendant plus de 4 mois en début d'année suite à la mise en location au 1<sup>er</sup> janvier 2023, ce paramètre est à mettre en lien avec une liste d'attente qui ne cesse de s'allonger.

#### 1.1 Répartition par GIR (groupes iso ressources)

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>GIR 1 (totalement dépendants)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>GIR 2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
<b>GIR 3</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>GIR 4</b>	<b>34</b>	<b>28</b>
<b>GIR 5</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
<b>GIR 6 (totalement autonomes)</b>	<b>53</b>	<b>54</b>
<b>Total résidents présents au 31/12/2023</b>	<b>105 (dont 5 couples)</b>	<b>102 (dont 4 couples)</b>

*Commentaires :* Le niveau global de dépendance (GMP) continue à augmenter depuis l'année 2021, l'autonomie de certains résidents continue de décliner en lien avec le taux de rotation relativement faible (10%). On remarque que certaines personnes en perte d'autonomie peuvent toutefois encore rester au foyer car elles sont soit aidées par leur conjoint ou par leur famille (pour certains passages quotidiens de la famille) ; soit par la mise en place d'aides à domicile ce qui permet encore de gérer le quotidien.

<sup>1</sup> Taux de rotation des résidents = Nombre de nouveaux résidents accueillis / nombre de logement

Cette augmentation du niveau de dépendance traduit la vulnérabilité des personnes accueillies.

Seules 62% des personnes accueillies gardent une très bonne autonomie (GIR 5/6) correspondant aux critères d'admission dans l'établissement mais il faut signaler chez beaucoup l'existence de troubles cognitifs légers (cohérence sans incidence sur la gestion des activités quotidiennes (toilette, habillage, déplacements...) qui peuvent entraîner des difficultés de compréhension et des sollicitations récurrentes des agents.

### **SEUILS RÉGLEMENTAIRES :**

La nouvelle réglementation concernant les résidences autonomie mise en place par la loi d'adaptation de la société au vieillissement en décembre 2015 a fixé des seuils limites pour le nombre de personnes dépendantes à ne pas dépasser dans les structures soit :

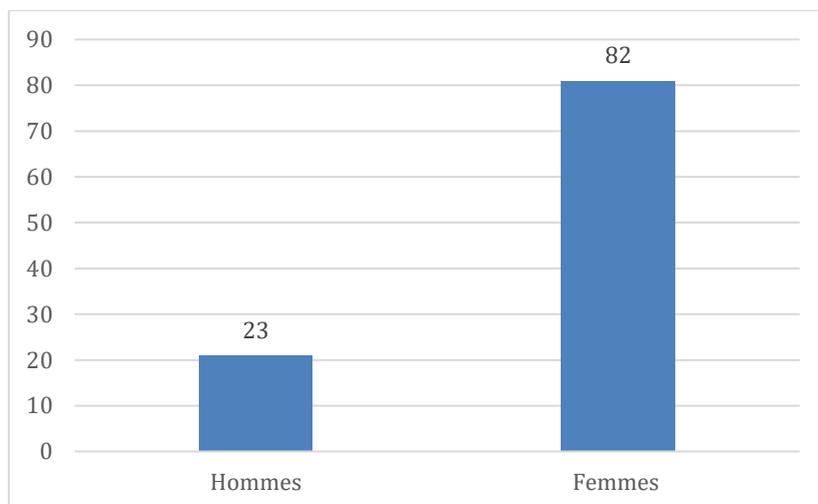
- 10% de personnes en GIR 1 ou 2
- 15% de personnes en GIR 1 à 3

Au 31 Décembre 2023, les seuils de référence s'établissent ainsi pour la résidence :

- Résidents en GIR 1 et 2 : 3.9 %
- Résidents en GIR 1 à 3 : 9.9 %;

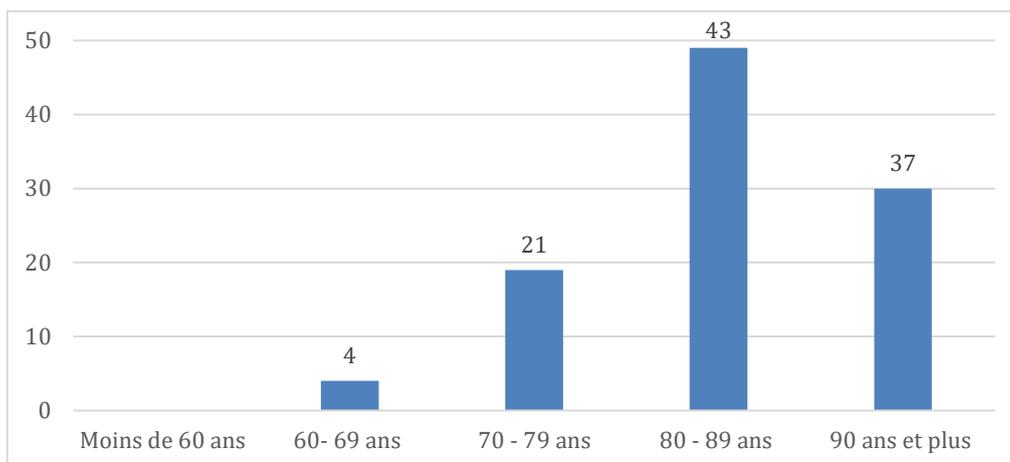
La résidence reste en deçà des seuils réglementaires en ce qui concerne la perte d'autonomie des résidents mais la perte d'autonomie continue à augmenter et de nombreux résidents et/ou familles adhèrent difficilement à un départ du foyer vers une structure médicalisée.

### *1.2 Répartition sexe*



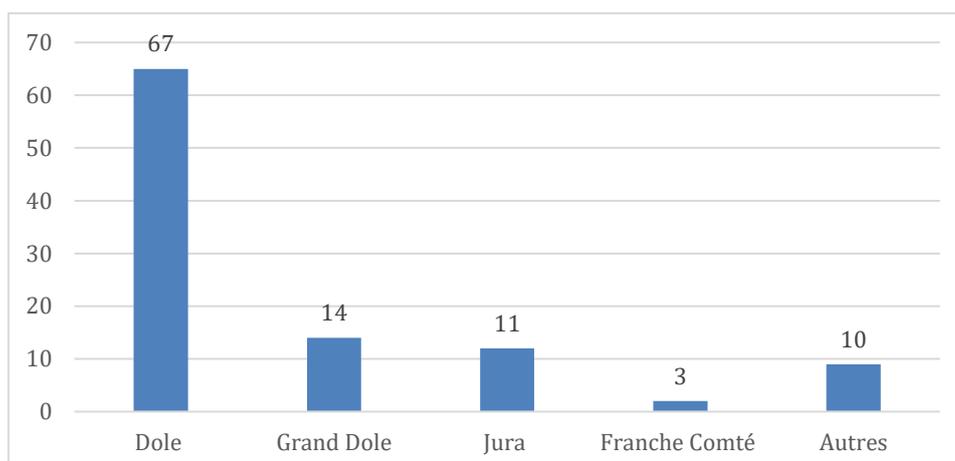
**Commentaires :** Peu de changements au fil des années dans la répartition hommes / femmes, les femmes restant largement majoritaires.

### 1.3 Répartition par âge



**Commentaires :** Plus des  $\frac{3}{4}$  des résidents (77%) sont âgés de 80 ans ou plus mais la part des plus de 90 ans augmente ; la moyenne d'âge des résidents s'établit à près de 85 ans. La moyenne d'âge à l'entrée se situe à 79 ans et demi. Ces chiffres ont tendance à augmenter au fil des années.

### 1.4 Provenance géographique des nouveaux résidents



Provenance géographique des 11 nouveaux entrants au Foyer des Paters en 2023 :

- 6 personnes de DOLE (55 %),
- 1 personne du Grand Dole,
- 1 personne du Jura,
- 1 personne de Bourgogne Franche Comté,
- Personnes de l'extérieur (rapprochement familial).

**Commentaires :** la majorité des résidents présents habitaient auparavant à Dole ; de même pour les résidents entrés en 2023. Pour les personnes qui viennent de plus loin, le motif principal est un rapprochement familial.

### 1.5 Absences et motifs

<b>65 Hospitalisations</b>	<b>1192 jours pour 44 résidents</b>
<b>Autres Absences</b>	<b>209 jours pour 18 résidents</b>

*Commentaires : Les hospitalisations sont en nette augmentation par rapport à l'année 2022 ; leur durée est également en augmentation avec une durée moyenne de séjour de plus de 18 jours. Ce chiffre équivaut à l'hospitalisation de 3 résidents sur 1 an.*

*En plus de ces hospitalisations, on note une quinzaine de passages aux urgences sans hospitalisation.*

*Ces chiffres sont en lien d'une part avec la vulnérabilité des personnes accueillies et la baisse de l'autonomie constatée et d'autre part avec le fait que l'établissement n'est pas médicalisé et que pour avoir un avis médical urgent (par exemple en cas de chute) l'hôpital reste une ressource essentielle.*

### 1.6 Taux de rotation des résidents

9 personnes ont quitté la résidence au cours de l'année 2023 et 11 personnes sont entrées (mise en location des anciens logements de fonction au 1/01/23) ce qui établit le taux de rotation à 9.8%.

### 1.7 Motifs de départ de l'établissement

Au cours de l'année 2023, il y a eu 4 décès, et 5 transferts en EHPAD pour des résidents en perte d'autonomie.

## 2. Gestion des ressources humaines

L'établissement est régi sous statuts de la Fonction Publique Territoriale.

### 2.1 Effectif réel et statuts au 31/12/2023

Résidence Autonomie des Paters	Nombre	Effectif en ETP	Heures hebdomadaires	Statuts
<b>ADMINISTRATION</b>		<b>3,65</b>		
Direction	1	0.95	33H30	Titulaire
Secrétariat Direction	1	0.7	24H30	Titulaire
Technicien territorial	1	1	35H	Titulaire
Agent convivialité/ accueil	1	1	35H	Titulaire
<b>AGENTS TECHNIQUES</b>		<b>7.81</b>		
Agents polyvalents	9	6	35H	6 Titulaires
		0.5	17.5H	1 CDD
		0.74	26H	1 CAE
		0.57	20H	2 CAE
<b>ANIMATION</b>		<b>1</b>		
Animateur	1	1	35H	Titulaire
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>12.46 ETP</b>		

*Commentaires : L'effectif du personnel a diminué par rapport à l'année précédente avec la mobilité d'un agent polyvalent titulaire à plein temps dans un autre service, le départ en retraite*

d'un agent polyvalent à 0.8 ETP remplacé par un CDD à 0.5 ETP. La secrétaire de direction travaille à temps complet mais 30% de son temps de travail concerne le service de repas à domicile.

## 2.2 Taux d'absentéisme

Taux d'absentéisme*	6.9%
Maladie	314 jours pour 11 agents
Accident du travail	0
Congé enfant malade	4 jours pour 2 agents
Congé maternité	0
Congé longue maladie	0
Congés syndicaux	0
Congés exceptionnels	18.5 jours
<b>TOTAL</b>	<b>336.5 jours</b>

\*Taux d'absentéisme = Nombre total de jours d'absence (hors formation, CP, RTT) / (Nombre d'ETP Réels \*365)\*100

Commentaires : Le nombre de jours d'arrêts maladie a fortement diminué sur l'année 2023 avec toutefois 3 arrêts maladie de plus d'un mois, aucun accident de travail déclaré pour l'année.

## 2.3 Remplacements

Remplacements en CDD pour maladie et congés	307 H
---	-------

Commentaires : Malgré un taux d'absentéisme qui reste important, le nombre d'heures de remplacement est resté très limité pour l'année (contre 2366 h en 2022) : les absences des agents administratifs ne sont jamais remplacées, les absences des agents techniques sont très partiellement remplacées (notamment pour les congés d'été où il reste difficile d'établir un planning sans remplacements).

## 2.4 Taux de rotation des effectifs

Le taux de rotation s'élève à 25,8% en lien avec le départ d'un agent titulaire et d'un agent en contrat aidé non remplacés, un poste d'agent en contrat aidé remplacé deux fois au cours de l'année et le poste animateur (départ en retraite remplacé).

\*(nbre de départs + nbre arrivées/2 divisé par effectif au 1/01/23 \* 100)

## 2.5 Travailleurs handicapés

Au 31 décembre 2023, 1 agent possède la reconnaissance de travailleur handicapé (contrat aidé 20h / semaine).

## 2.6 Départ en retraite

Nombre de départs en retraite en 2023 : 1 (animateur)

Nombre de départs en retraite envisagés sur les trois prochaines années : 2 (postes administratifs)

## 2.7 Contrats aidés

CAE – CUI 20H	nouveaux	arrêts
Agents polyvalents	2	3

Commentaires : Le recours au personnel en contrats aidés reste d'actualité dans l'objectif de permettre à des personnes en rupture avec le monde du travail de pouvoir acquérir des compétences et une expérience professionnelle leur permettant de s'insérer plus durablement dans le monde du travail. Il y a 2 postes prévus en contrats aidés pour la résidence.

## 2.8 Formation

Nombre jours	Nombre heures	Nombre Agents
36	252 h	11 agents

Commentaires : Les formations effectuées concernent plutôt les agents administratifs, très peu de demandes de la part des agents polyvalents, les formations effectuées concernent essentiellement les recyclages pour les 1ers secours et la manipulation des extincteurs.

## 2.9 Stagiaires

Nombre	Volume horaire	Repas offerts
5 stagiaires	95 jours soit 665 H	95 repas

**Type de formation accompagnée** : formations d'aide à la personne, formations administratives ou sociales. Le nombre de stagiaires est en nette diminution répondant à des capacités d'encadrement réduites et à un nombre de demande des établissements scolaires partenaires en baisse. Un seul stagiaire est accueilli à la fois pour favoriser son intégration et son encadrement par le personnel de la résidence.

### **Partenariat avec des établissements scolaires :**

- Lycée PASTEUR MONT-ROLAND
- Lycée Jacques PRÉVERT

## 3. Vie sociale

### 3.1 Conseil de la Vie Sociale

Un Conseil de la Vie Sociale est en place depuis 2006 et renouvelé régulièrement.

Date des dernières élections : Juin 2023 (mandat 2 ans)

Composition au 31/12/2023 : 5 représentants des résidents, 3 représentants des familles, 1 représentant du personnel de la résidence et 1 représentant du Conseil d'Administration du CCAS.

Nombre de réunions en 2023 : 6

### 3.2 Animations

Un projet d'animation a été mis en place pour l'année 2023 avec l'objectif de préserver l'autonomie des résidents tel que préconisé dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de

moyens signé en 2017 pour 5 ans avec le Conseil Départemental du Jura dans le cadre du versement du forfait autonomie et renouvelé en 2022 pour 5 ans.

Ce projet s'organise autour de 10 axes qui ont donné lieu à la mise en place de 40 types d'activités :

- Entretien des capacités physiques
- Entretien des capacités cognitives
- Favoriser le lien social
- Favoriser les repères dans le temps
- Favoriser la citoyenneté
- Stimuler l'alimentation
- Valoriser l'estime de soi et le bien être
- Favoriser les liens avec les familles
- Favoriser l'intégration et la participation
- Etre acteur de sa santé

L'animateur est chargé d'établir le programme des animations et la coordination avec les différents partenaires qui interviennent dans le cadre de l'animation.

Il anime également différents ateliers en relais avec des intervenants extérieurs rémunérés ou bénévoles et des agents du service qui interviennent au quotidien pour la mise en place, le service du goûter et le rangement. Un agent du CCAS intervient également 2 fois par semaine (atelier mémoire et transport pour les courses).

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée d'un nouvel animateur en remplacement du précédent parti à la retraite.

La participation des personnes non résidentes s'est développée avec l'ouverture des activités proposées par le foyer pour les résidents (ateliers gym, mémoire, bricolage, projection film, repas en soirée, sortie au restaurant...)

Le bilan complet des animations figure en annexe du présent rapport.

### **Projets 2024 :**

Un bilan est réalisé chaque fin d'année avec les résidents pour connaître leurs souhaits en matière d'animation pour l'année suivante. Chacun a pu répondre à un court questionnaire pour faire part de ses demandes et une réunion a permis de synthétiser les souhaits.

La plupart des activités sont reconduites chaque année, pour l'année 2024 on peut souligner la mise en place d'ateliers d'écriture pour la réalisation d'une gazette interne ; la mise en place d'ateliers détente, la mise en place d'un cycle d'ateliers équilibre ainsi que la reconduction de séances de musicothérapie. A noter également la mise en place d'un projet pour le téléthon : ateliers de bricolage pour confection d'objets et de gâteaux mis en vente dont les recettes sont reversées au téléthon.

Les activités intergénérationnelles se développent à travers différents partenariats : avec les relais assistantes maternelles, l'IME Le Bonlieu, les écoles et les accueils de loisirs...

Le partenariat avec le conservatoire se poursuit pour la mise en place de séances de chorale avec un professeur du conservatoire.

### *3.3 Intervenants extérieurs*

Le foyer dispose d'un salon de coiffure mis à disposition de 3 coiffeuses de la ville :

- Lundi et mercredi après midi
- Vendredi matin

Un local est mis à disposition d'une pédicure (environ toutes les 8 semaines).

### 3.4 Bénévoles

Les bénévoles (résidents ou extérieurs) sont assez peu nombreux à intervenir pour les animations du foyer, il s'agit le plus souvent d'interventions ponctuelles. Une résidente assure l'animation hebdomadaire d'une chorale ; deux bénévoles interviennent régulièrement pour des animations musicales ; des musiciens ou des associations interviennent parfois pour proposer un spectacle gratuitement, des bénévoles d'une association locale interviennent régulièrement (1 fois par mois) pour des visites auprès de résidents.

### 3.5 Restauration

Nombre de repas résidents	19 314
Nombre de repas extérieurs	156
<b>TOTAL</b>	<b>19 470</b>
Nombre de potages du soir	3 303

Commentaires : Le nombre total des repas servis sur l'année représente une moyenne de 53 repas par jour (1 600 par mois).

### 3.6 Blanchisserie

Nombre de lessives en interne (linge personnel)	335 lessives
Nombre de résidents utilisant cette prestation au 31/12	18 résidents (17%)
Total linge transmis blanchisserie (janvier à août)	837 kg
Nombre de lessives en interne (linge de maison à compter du 1 <sup>er</sup> /09)	95
Nombre de résidents utilisant cette prestation au 31/12	21 résidents (20%)

Commentaires : Le nombre de lessives de linge personnel en interne diminue de manière importante dans la mesure où beaucoup de résidents choisissent d'installer une machine à laver et de gérer eux même leur linge puisque tous les logements sont maintenant équipés des branchements et évacuations nécessaires. Seule une minorité de résidents utilisent ce service.

### 3.7 Chambres d'hôte

Nombre de nuits individuelles	111
Nombre de forfait 6 nuits	17

Commentaires : La location des chambres d'hôtes a sensiblement augmenté au cours de l'année, plusieurs familles qui habitent loin viennent régulièrement dans les chambres d'hôtes.

### 3.8 Téléassistance

Les résidents disposent d'un système de téléassistance dans chaque logement leur permettant de signaler toute urgence nécessitant une intervention 24/24. Dans les heures de présence, c'est le personnel de la résidence qui intervient (du lundi au vendredi de 7h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 15h). En dehors de ces heures (la nuit et après-midi des weekends et jours fériés) c'est une société de sécurité qui est sollicitée pour intervention. La société peut également être sollicitée en cas de non réponse de la résidence par téléphone.

Répartition des interventions	
Personnel de la résidence	44
Agent de sécurité	59
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>

Motifs des interventions	Paters du 1/01 au 31/12
Problèmes de santé, dépendance (surveillance ou secours)	20
Chute	64
Problème technique bâtiment ou logement (mise en sécurité des bâtiments)	9
Divers (erreurs)	9
Accompagnement	1
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>

Le nombre moyen d'interventions suite à un déclenchement de la téléassistance représente 8 à 9 demandes par mois (2 par semaine) en moyenne soit 5 demandes avec intervention du service de sécurité (la nuit essentiellement) et 3 à 4 avec intervention du personnel de la résidence.

Ce sont 33 résidents qui ont déclenché un ou plusieurs appels (31% des présents soit 1/3).

En grande majorité (62% des cas) le déclenchement fait suite à une chute avec des degrés de gravité différents ou un problème de santé, une douleur (20%).

## 4. Travaux, aménagements, investissements

### 4.1 Réalisations

Nombre interventions par services extérieurs (Grand Dole habitat, chantier, prestataires..)	50
Nombre d'interventions espaces privatifs (services techniques)	166
Nombre d'interventions espaces collectifs ou locaux techniques (services techniques)	75
<b>TOTAL</b>	<b>291</b>

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les interventions sont réalisées par les services techniques de la Ville (électriciens, plombiers, serruriers, mécaniciens, espaces verts).

### **Travaux, aménagements réalisés en 2023:**

- Installation d'un nouveau logiciel de facturation et dossier informatisé des résidents,
- Stores occultant en salle à manger et bureaux direction et secrétariat direction,
- Equipement des anciens logements de fonction (baignoires, plaques induction),
- Equipement des chambres d'hôtes (remplacement des couchages),
- Remplacement du téléphone portable du foyer,
- Remplacement d'un siège de bureau.

### 4.2 Accessibilité

Le bâtiment construit pour l'extension au foyer des Paters est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

### 4.3 Système de sécurité incendie

#### **PATERS :**

Date de la dernière visite de la commission de sécurité : 2002

Date de la dernière vérification du S.S.I. : 17/11/2023

Date du dernier contrôle des extincteurs : 2/06/2023

Date du dernier contrôle des BAES : 6/07/2023

Date du dernier contrôle du système de désenfumage : 9/01/2023

### 4.4 Investissements

Les investissements concernent les travaux et aménagements réalisés.

### 4.5 Projets

Pour 2024, les projets concernent essentiellement des mises à jour administratives : enquête satisfaction, mise à jour du plan bleu et du plan de continuité de l'activité, révision du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement selon les évolutions réglementaires, mise en fonction du nouveau logiciel.

## III. DÉMARCHE QUALITÉ

### 1. Projet d'établissement

Le projet d'établissement 2023-2027 a été approuvé par le Conseil d'Administration du 12/12/2023 après avis favorable du CVS le 5/12/2023 ; il sera révisé en 2027.

### 2. Outils des lois 2002

	DATE D'ACTUALISATION	COMMENTAIRE
Projet d'établissement	2023	Approbation par le CA du 12/12/2023
Livret d'accueil	Mise à jour début 2023 et septembre 2023	Révision annuelle
Charte des droits et libertés de la personne accueillie	Pas d'actualisation	Affichée dans le Hall et remise à tous les nouveaux résidents.
Contrat de Séjour	Décembre 2023	Approbation par le CA du 12/12/2023
Le Conseil de Vie Sociale	Juin 2023	Elu pour 2 ans
Le règlement de fonctionnement	Décembre 2023	Approbation par le CA du 12/12/2023

### 3. Evaluation interne

Date des dernières évaluations : Rapports validés par le CA du 24 septembre 2014.

La liste des actions d'amélioration est consultable dans le rapport, sa mise à jour est consultable au foyer.

### 4. Evaluation externe

Date des dernières évaluations : Rapports validés par le C.A le 14 Décembre 2015.

La liste des préconisations est consultable dans le rapport, sa mise à jour est consultable au foyer.

Une auto évaluation a été réalisée en 2023 selon les nouvelles modalités réglementaires des évaluations externes. Elle est consultable à la résidence.

Date de la prochaine évaluation programmée : 2<sup>ème</sup> semestre 2025 selon calendrier établi par le Conseil Départemental du Jura

SUIVI DES AXES D'AMELIORATION :

- Mise en place procédure recueil et suivi des plaintes et réclamations (fiche de recueil et suivi, réponse par courrier),
- Questionnaire auprès de personnel sur les conditions de travail, recherche des améliorations et mise en place,
- Questionnaire de satisfaction réalisé auprès des résidents.

## 5. Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Le DUERP est réalisé par le service Prévention de la Ville de DOLE, les fiches concernant l'évaluation des risques et les préconisations ont été mises à jour en janvier 2023.

## 6. Système d'information

L'ensemble des systèmes d'information utilisés dans l'établissement sont régis par la charte informatique, éditée et transmise par la Direction des Systèmes d'Information (DSI), de la Ville de Dole. La DSI est chargée de la maintenance et de la veille sécuritaire pour le matériel mis à disposition et l'usage qui en est fait.

## 7. Evènements indésirables

Aucun événement indésirable n'a été signalé au Conseil Départemental du Jura selon la procédure réglementaire. La résidence a fait face à une épidémie de coronavirus qui a fait l'objet d'une déclaration selon les modalités mises en place au niveau national (plateforme Ars).

## 8. Plaintes et réclamations

Une nouvelle procédure de recueil et de traitement des plaintes et réclamations a été mise en place au cours de l'année 2023 qui a permis de recenser 128 plaintes et réclamations :

- 124 (97%) concernent des demandes de réparations dans les logements (fuites chasse d'eau, lunette de toilette, serrures, problèmes électriques...),
- 4 (3%) concernent d'une part 3 disparitions d'objets dans les logements constatées par les résidents et d'autre part 1 un problème d'oiseaux qui font leur nid sous les toits (dégradation de l'isolation).

## 9. Partenariat, conventions

- Convention dans le cadre du Plan Bleu avec le Centre Hospitalier de Dole dont l'objectif est de renforcer la coopération, en cas de période de fortes chaleurs. Cette convention doit être mise à jour.
- Convention E.M.P.S.A (Equipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Âgé) du Centre Hospitalier Spécialisé du Jura dont l'objectif est d'aborder de manière préventive les situations problématiques rencontrées chez les personnes âgées des Résidences

Autonomies et dont la situation, après évaluation/diagnostic, nécessite une complémentarité de prise en charge avec le secteur sanitaire.

Ces 2 conventions sont très anciennes et nécessiteront une révision.

- Convention entre l'Office Public de l'Habitat de Dole (propriétaire des bâtiments) et le C.C.A.S. de la Ville de Dole qui définit les modalités de gestion du foyer des Paters en date du 2 novembre 2020 (pour 12 ans),
- Conventions APL entre l'état, l'organisme propriétaire et l'organisme gestionnaire (en date du 30 juin 86 pour les anciens bâtiments mise à jour par avenant du 15 décembre 2022 ; en date du 13/10/2020 pour les bâtiments neufs).

## 10. Mutualisation des moyens, groupement d'achat

L'établissement, service du CCAS, bénéficie à ce titre des tarifs proposés par les fournisseurs dans le cadre des marchés de la Ville sans être toutefois lié par un marché public (fournitures administratives, produits d'entretien, contrats de maintenance...). La résidence autonomie peut toutefois être intégrée à certains marchés de la ville selon les besoins.

## 11. Enquête de satisfaction

Une enquête a été réalisée auprès des résidents début 2023, les résultats sont consultables à la résidence. Le taux de satisfaction reste à plus de 90%.

A partir de 2024 une enquête de satisfaction sera réalisée chaque année.

## ANNEXE \_ Bilan d'Animation 2023



Un projet d'animation est en place depuis 2018, au départ sur les deux résidences autonomie gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Dole.

A partir de 2014, un animateur a été recruté à temps plein pour développer les activités pour les résidents qui étaient auparavant assurées par les agents du foyer ou par des intervenants extérieurs (bénévoles ou rémunérés).

En effet, le CCAS gérait 2 résidences autonomie. Entre 2019 et 2022 un vaste plan de réorganisation s'est mis en place : la résidence autonomie des Paters s'est agrandie (+ 40 logements) et les anciens logements ont été réhabilités. Ces nouveaux locaux fonctionnels ont permis d'accueillir à la fin des travaux à partir de juin 2022, les résidents de la résidence autonomie du Val d'Amour qui a définitivement fermé ses portes le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

L'année 2023 est donc la première année complète de fonctionnement sous le nouvel établissement.

Le projet d'animation s'inscrit toutefois dans la continuité des actions développées depuis de nombreuses années au sein de ces établissements en prenant en compte les évolutions réglementaires et particulièrement la dimension de la prévention de la perte d'autonomie.

Il se décline en 10 axes avec une quarantaine d'activités différentes. Si la structure du projet reste la même au fil des années, les activités sont adaptées en fonction des souhaits des résidents qui sont recueillis chaque année et des constats réalisés par l'animateur.

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée dès le 1<sup>er</sup> janvier d'un nouvel animateur suite au départ en retraite du précédent.

Le projet d'animation s'intègre dans le projet d'établissement validé par le Conseil d'Administration du CCAS en décembre 2018.

## 1. Animations réalisées

Le recrutement d'un nouvel animateur a permis de redynamiser les activités collectives proposées au cours de l'année 2023 qui avaient été impactées par le travail à temps partiel du précédent animateur, les résidents de l'ancienne résidence du Val d'Amour ont également pu prendre leurs marques et s'intégrer dans le programme proposé.

Les activités initialement prévues dans le projet ont été mises en place, le nombre de séances pouvant varier à la hausse ou à la baisse par rapport au projet initial en fonction des demandes, opportunités....

Une épidémie de COVID en cours d'année au sein de la résidence a suspendu les activités collectives pendant une quinzaine de jours mais sans impact réel sur le déroulement du programme prévu.

Le nombre d'activités collectives proposées aux résidents du foyer des Paters pour l'année s'établit donc à :

- 614 animations

## 2. Activités collectives et individuelles

La majorité des activités proposées sont collectives afin de toujours favoriser le lien social entre les résidents, elles répondent ainsi à l'un des principaux motifs d'entrée à la résidence c'est-à-dire lutter contre l'isolement.

Seules 3 activités individuelles sont mises en place : des visites par des bénévoles associatifs, des séances bien être pour les résidents (soins du visage et des mains) et la lecture du journal. Les visites effectuées par les bénévoles associatifs ont nettement augmenté au cours de l'année 2023 en lien avec d'une part des réorganisations au sein de l'association Une Oreille en Plus et d'autre part une meilleure communication avec le nouvel animateur.

Pour rappel les bénévoles effectuent une visite par mois auprès des personnes intéressées ou peuvent proposer un accompagnement en courses. Au cours de l'année, 17 résidents ont bénéficié de ces visites pour un total de 114 visites effectuées (de 1 à 12 par résident concerné).

Les séances bien être sont réalisées par 3 agents formés, elles ont concerné 18 résidents pour un total de 116 séances.

La lecture du journal concerne 36 résidents (presque 1/3 des présents).

### 3. Activités prévues / réalisées

Le tableau récapitulatif figurant en annexe fait état du nombre d'actions réalisées par rapport au nombre d'actions prévues.

Il est à noter que tous les types d'activités prévues ont été mis en place, parfois adaptées, parfois diversifiées par rapport au projet mais le projet a bien été mis en place dans son intégralité.

### 4. Population concernée par les animations

Le profil des résidents des deux résidences pris en compte dans le bilan de l'animation pour l'année s'établit ainsi :

- **115 résidents** dont 92 présents toute l'année et 23 présents une partie de l'année (arrivée ou départ)
- Personnes extérieures non résidentes: 59

Il est à noter une légère augmentation de la participation des personnes non résidentes ainsi que la diversification des activités même si l'activité la plus suivie reste les jeux de société. En effet pour rappel, la résidence accueille depuis 2022 des personnes extérieures pour des activités de jeux de société suite à l'arrêt des clubs 3<sup>ème</sup> âge de la ville.

Au cours de l'année 2023, 51 personnes participent aux jeux de société et 34 d'entre elles ont participé à une ou plusieurs autres activités proposées par la résidence. 8 personnes participent à différentes activités mais pas aux jeux de société.

Cette évolution est dû au fait que le conseil d'administration du CCAS a mis en place un tarif unique pour la participation à toutes les activités (participation aux frais de fonctionnement pour les goûters et le matériel) et a souhaité organiser certaines activités avec les personnes extérieures (repas du soir, sortie au restaurant...).

		Résidents Paters au 31/12/2023 Présents toute l'année	Personnes Extérieures
<b>SEXE</b>	<b>Hommes</b>	19	5
	<b>Femmes</b>	73	54
<b>ÂGE</b>	<b>60-69 ans</b>	4	4
	<b>70-79 ans</b>	16	20
	<b>80-89 ans</b>	40	17
	<b>90 ans et +</b>	32	0
			Age NC 18
<b>AUTONOMIE</b>	<b>Gir 1 à 4</b>	42	0
	<b>Gir 5 et 6</b>	50	59

Commentaire : Les personnes concernées par les animations sont représentatives de la population accueillie dans les résidences : un nombre plus important de femmes, âgées de plus de 80 ans voir plus de 90 ans. On constate que les choses ont évolué concernant l'autonomie des résidents, en effet avec le vieillissement on remarque un nombre plus important de personnes en perte d'autonomie. Ainsi concernant la participation aux activités, il y a presque autant de personnes en perte d'autonomie que de personnes tout à fait autonomes.

Les personnes extérieures sont moins âgées et avec une bonne autonomie, ce qui leur permet de venir à la résidence pour participer aux activités.

## 5. Participation

Les tableaux récapitulatifs figurent en annexe du présent document.

- Résidents n'ayant participé à aucune activité au cours de l'année : 5 résidents présents seulement une partie de l'année, 2 résidents présents toute l'année
- Résidents présents toute l'année et ayant participé de 1 à 12 animations sur l'année (1 par mois) : **12**
- Résidents présents toute l'année ayant participé de 13 à moins de 52 animations au cours de l'année (1 par semaine en moyenne) : **23**
- Résidents présents toute l'année ayant participé à plus de 52 animations au cours de l'année : **55**

Plus de la moitié des résidents présents toute l'année (60 %) participent de manière assidue aux activités proposées (plus de 52 activités sur l'année). Ce nombre est en augmentation.

## 6. Bilan financier

Les dépenses réalisées au cours de l'année s'élèvent 78 779,49€ en nette augmentation par rapport à l'année précédente (+16.5%) dépassant le budget prévisionnel (+26%).

86% des dépenses concernent les frais de personnel (animateur, agents des foyer et intervenants extérieurs), le reste étant constitué principalement par l'achat des goûters et de matériel pour les activités.

Ces différences s'expliquent par différents facteurs :

- Les frais de salaire de l'animateur dépassent de 40% les frais initialement prévus, ceci est dû au départ en retraite de l'animateur précédent au 30/04 mais à l'arrivée du nouvel animateur à compter du 1/01 (soit 4 mois de double salaire),
- Le taux horaire pris en compte dans le budget prévisionnel était nettement sous-estimé en lien avec des augmentations salariales réglementaires notamment,
- Néanmoins certaines dépenses sont inférieures au budget prévisionnel = le matériel et les goûters. Le coût par goûters a augmenté mais le nombre de goûters consommés a été inférieur aux prévisions,
- Enfin, les frais administratifs (papiers, copie...) ne sont pas pris en compte dans le budget réalisé alors qu'ils sont intégrés dans le budget prévisionnel.

## BUDGET PREVISIONNEL 2023

AXE	COUT ANNUEL PREVISIONNEL 2023			TOTAL
	matériels	gouters	intervenants (hors animateur)	
Entretien les capacités physiques	750,00 €	96,00 €	875,00 €	1 721,00 €
Entretien les capacités cognitives	1 440,00 €	1 044,00 €	6 548,00 €	9 032,00 €
Favoriser le lien social	400,00 €	120,00 €	840,00 €	1 360,00 €
Favoriser les repères dans le temps	200,00 €	940,00 €	420,00 €	1 560,00 €
Favoriser la citoyenneté	50,00 €	518,00 €	210,00 €	778,00 €
Stimuler l'alimentation	895,00 €	(-)	2 537,50 €	3 432,50 €
Valoriser estime de soi et bien être	650,00 €	522,00 €	1 297,25 €	2 469,25 €
Favoriser les liens avec les familles	150,00 €	(-)	149,20 €	299,20 €
Favoriser l'intégration et la participation	100,00 €	(-)	355,40 €	455,40 €
Être acteur de sa santé	(-)	18,00 €	500,00 €	518,00 €
				- €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>4 635,00 €</b>	<b>3 258,00 €</b>	<b>13 732,35 €</b>	<b>21 625,35 €</b>
Matériels divers	1 000,00 €			1 000,00 €
Frais administratifs (gestion des dossiers par la direction) 50H				1 875,00 €
Salaire animateur				37 800,00 €
<b>TOTAL GENERAL PREVISIONNEL</b>				<b>62 300,35 €</b>

Coût horaire des agents prévisionnel	
Direction	37,50 €
Agent technique	17,50 €

## BUDGET REALISE

COUTS REELS	
dépenses par axes	FRAIS DE PERSONNEL
484,12 €	salaire animateur 53 364,00 €
146,90 €	agents des foyers 14 032,59 €
54,19 €	intervenants extérieur: 696,00 €
820,83 €	<b>sous total 2 68 092,59 €</b>
1 158,85 €	
448,85 €	DIVERS
250,00 €	matériel 1 889,68 €
- €	frais administratifs 2 185,00 €
101,13 €	droits diffusion 597,38 €
- €	gouters 2 193,03 €
	essence minibus 356,79 €
sous total 1	<b>sous total 3</b>
<b>3 464,87 €</b>	<b>7 221,88 €</b>
<b>TOTAL GENERAL REALISE</b>	<b>78 779,34 €</b>

Coût horaire des agents réel	
Direction	43,70 €
Agent technique	20,57 €

coût/ gouter	6,85 €
--------------	--------

**FRAIS DE PERSONNEL ET INTERVENANTS POUR LES ANIMATIONS  
(hors animateur)**

AXES	ACTIVITE	moyens humains (hors animateur)	PREVISIONNEL			REALISE		
			ACTIONS/AN	nombre heures	Frais Personnel	actions réalisées	nombre heures	Frais Personnel
1	sorties minibus	3 h agent polyvalent	10	30	525,00 €	6	animateur	-
	bricolage/tricot	2 h agent polyvalent	10	20	350,00 €	21	0,5 pour goûter =10,5h	215,99 €
2	Jeux de mémoire	2h30 agent polyvalent	50	125	2 187,50 €	56	140	2 879,80 €
	Musicothérapie	intervenant extérieur	6	12	528,00 €	6	0,5 pour goûter	61,71 €
	Jeux de société	2H00 agent polyvalent	80	160	2 800,00 €	102	1h 30/séance=153h	3 147,21 €
	Diaporama	1h30 agent	6	9	157,50 €	2	3	61,71 €
	Bibliothèque	1H agent polyvalent	50	50	875,00 €	46	46	946,22 €
3	activités intergénérationnelles	1/2h agent polyvalent	12	6	105,00 €	19	9,5	195,42 €
	Moments festifs	3 agents (17h) / repas	2	34	595,00 €	4	68	1 398,76 €
		gouters = 1h agent	8	8	140,00 €	6	6	123,42 €
4	Anniversaires	1h agent polyvalent	12	12	210,00 €	12	12	246,84 €
	Fêtes du calendrier Noël	Halloween, Noël et jour de l'an : 2h pour collation 6h00 pour décorations Noël	3	12	210,00 €	2	8	164,56 €
	Jour de l'an							
5	Echanges avec les élus	service 3 agents	3	12	210,00 €	2	9	185,13 €
6	Ateliers cuisine	agent polyvalent 2h00	10	20	350,00 €	14	1h rangement =14	287,98 €
	Courses	agent polyvalent 2h00	50	100	1 750,00 €	49	98	2 015,86 €
	Jardinage	agent foyer 1h00	25	25	437,50 €	-	animateur	
7	Chorale	animation par residents, service goûter	70	35	612,50 €	55	27,5	565,68 €
	Art Thérapie	intervenant extérieur + service gouters	3	4,5	422,25 €	3	1,5	30,86 €
	Soins esthétiques	agent 30mn/ séance	30	15	262,50 €	116	58	1 193,06 €
8	Temps d'échanges familles	direction 2h30 + 3 agents polyvalents 2h30	1	10	225,00 €	-	-	-
9	Pot d'accueil	directrice 0h30	environ 10 / an	5	187,50 €	5	2,5	109,28 €
	Réunions info	direction 1H	4	4	150,00 €	3	3	131,13 €
10	infos santé	intervenants extérieurs	3		500,00 €	7	gouters 3,5h	72,00 €
<b>TOTAL</b>			en heures	<b>708,5</b>	<b>13 790,25 €</b>	en heures	<b>676</b>	<b>14 032,59 €</b>

AXES		FICHES ACTIONS		PREVISIONNEL	REALISE	moyenne participants / séance		commentaires
N°	INTITULE	N°	INTITULE			Résidents	extérieurs	
1	ENTREtenir LES CAPACITES PHYSIQUES	1	GYM ADAPTEE	80	77	17	0 à 4	répartition en 2 groupes afin d'avoir un meilleur accompagnement
		2	PISCINE	10	3	1/2	0 à 1	difficulté pour mobiliser des participants
		3	ATELIERS SPORTIFS	2	4	7/8	-	
		4	BRICOLAGE	10	21	8	0 à 1	
		5	SORTIES BUS	10	6	6/7	0 à 2	nombre participants adapté à la capacité du minibus
		6	PROMENADES A PIED	20	9	4/5	0 à 1	
2	ENTREtenir LES CAPACITES COGNITIVES	7	JEUX DE MEMOIRE , QUIZZ	50	44	15/16	0 à 2	activité appréciée avec des participants fidèles
		8	ATELIER REMINISCENCE	4	4	10	0 à 1	nouvelle activité à développer pour la suite
		9	JEUX MUSICAUX	6	4	12	0 à 2	
		10	DICTEE	6	4	7	-	peu de participants malgré une demande exprimée
		11	JEUX DE SOCIETE	80	98	15/16	15/16	participants aussi nombreux pour les résidents que les personnes extérieures
		12	MUSICOTHERAPIE	6	6	16	0 à 1	poursuite des séances avec un groupe fidèle de participants depuis plusieurs années
		13	LOTO	4	3	43	0 à 1	activité très appréciée des résidents
		14	ATELIER ECRITURE	8	2	7	-	nouvelle activité à développer pour la suite
		15	DIAPORAMAS/ DOCUMENTAIRES	6	2	18/19	0 à 1	les résidents apprécient les projections au sein du foyer
		16	BIBLIOTHEQUE	50	46	10	-	la lecture reste une activité appréciée
3	FAVORISER LE LIEN SOCIAL	17	ANIMATIONS LOCALES	6	19	10	0 à 7	augmentation du nombre de séances et de la fréquentation
		18	ACTIVITES INTERGENERATIONNELLES	10	19	11/12	0 à 1	développement et diversification des activités
		19	SEANCES CINEMA SENIORS	2	4	5	-	
		20	MOMENTS FESTIFS	10	11	45/46	1 à 21	séances très appréciées par les résidents comme par les personnes extérieures lorsqu'elles sont invitées
		21	VISITES BENEVOLES	activité individuelle	114	-	-	présence accrue des bénévoles
4	FAVORISER LES REPERES DANS LE TEMPS	22	ANNIVERSAIRES	12	12	40/41	0 à 2	moment festif et danse
		23	FETES DU CALENDRIER	3	3	7/8	-	préparation décoration
5	FAVORISER LA CITOYENNETE	24	PARTICIPATION AUX ELECTIONS	1	0	-	-	pas d'élections en 2023
		25	ECHANGES AVEC LES ELUS	3	4	46/47	0 à 20	moment festif et d'échange apprécié de tous
		26	INFOS CITOYENNES	3	1	21	-	
6	STIMULER L'ALIMENTATION	27	ATELIERS CUISINE	10	14	8/9	0 à 1	nombre de participants doit resté limité car nécessite beaucoup d'encadrement
		28	SORTIES RESTAURANT	3	2	15	17	choix de la destination important pour la participation
		29	COURSES	50	49	4/5	0 à 1	reste un besoin pour certains résidents et même une personne extérieure
		30	JARDINAGE	oui	30	5	-	activité qui mobilise un nombre limité de participants
7	VALORISER L'ESTIME DE SOI ET LE BIEN ETRE	31	CHORALE	70	55	17	0 à 1	2 types de séances animées par professeur conservatoire ou résidente
		32	ART THERAPIE	3	3	4	-	résidents n'ont pas réussi à comprendre le sens de l'activité
		33	CINEMA AU FOYER	10	7	20	0 à 2	activité très demandée par les résidents
		34	ATELIERS DETENTE	4	10	7/8	0 à 1	différentes activités réalisées
		35	MANUCURE/ SOINS ESTHETIQUES	30	116	-	-	concerne 18 résidents
8	FAVORISER LES LIENS AVEC LES FAMILLES	36	TEMPS D'ECHANGES	1	-	-	-	familles invitées pour représentations chorale juin et décembre
9	FAVORISER L'INTEGRATION ET LA PARTICIPATION A LA VIE DU FOYER	37	POT D'ACCUEIL	4	5	33/34	-	activité appréciée autant par les nouveaux venus que par les anciens
		38	REUNIONS D'INFORMATIONS	4	8	33/34	-	les résidents souhaitent des informations
		39	PARTICIPATION INSTANCES	15	17	-	-	12 commissions de menus et 6 réunions CVS
10	ETRE ACTEUR DE SA SANTE	40	INFOS SANTE	3	7	12/13	0 à 1	diversification des thèmes et bonne participation

TOTAL		484,12 €
ENTREtenir CAPACITES PHYSIQUES		
fournisseur	descriptif	prix
10 doigts	fournitures bricolage	180,85 €
10 doigts	fournitures bricolage	126,72 €
bricomarché	fournitures bricolage	73,85 €
10 doigts	fournitures bricolage	65,05 €
brico marché	fournitures bricolage	37,65 €

total		842,90 €
ENTREtenir LES CAPACITES COGNITIVES		
fournisseur	descriptif	prix
Mme LEBEGUE	musicothérapie	528,00 €
intermarché	loto 19 05	30,94 €
intermarché	atelier odeurs 2 06	15,96 €
intermarché	lots pour loto	100,00 €
	art thérapie	168,00 €

TOTAL		54,19 €
MAINTENIR LE LIEN SOCIAL		
fournisseur	descriptif	prix
inter	brioche 22 11	24,22 €
inter	concert 18 11 gouter	29,97 €

TOTAL		250,00 €
FAVORISER LE BIEN ETRE		
fournisseur	descriptif	prix
leclerc	produits	41,00 €
inter	gouter 22 12	60,00 €
arbois tourisme	bus spectacle 3 12	149,00 €

total		101,13 €
FAVORISER L'INTEGRATION		
fournisseur	descriptif	prix
crêpes 3/02	réunion info	30,13 €
baudot	cadeau bienvenue	35,00 €
baudot	cadeaux bienvenue	36,00 €

TOTAL		820,83 €
FAVORISER LES REPERES DANS LE TEMPS		
fournisseur	descriptif	prix
inter	anniv janvier	48,30 €
inter	anniv février	23,94 €
inter	anniv mars	42,54 €
inter	anniv avril	22,00 €
inter	anniv mai	61,14 €
pro à pro	anniv juin juillet	100,53 €
interépenottes	anniv août	56,50 €
interépenottes	anniv sept	53,50 €
inter épenottes	anniv octobre	46,14 €
inter épenottes	anniv nov	51,24 €
inter épenottes	anniv décembre	51,00 €
éventail gourmar	gouter noel 22 12	264,00 €

total		1 158,85 €
FAVORISER LA CITOYENNETE		
fournisseur	descriptif	prix
inter	galettes des rois	104,85 €
photographe	mugs 21 06	864,00 €
éventail gourmar	apéritif distribution colis	190,00 €

TOTAL		448,85 €
FAVORISER L'ALIMENTATION		
fournisseur	descriptif	prix
inter jouhaux	atelier cuisine 6 01	35,22 €
inter jouhaux	atelier soupe 10 02	8,12 €
inter jouhaux	atelier gâteaux 13 03	29,74 €
inter jouhaux	atelier cuisine 12 06	46,28 €
inter jouhaux	atelier cuisine 19 06	30,54 €
villaverdè	bac jardinage	36,99 €
inter jouhaux	atelier cuisine 27 07	9,47 €
inter jouhaux	atelier cuisine 21 08	4,27 €
inter jouhaux	atelier cuisine 22 11	17,74 €
arbois tourisme	sortie restaurant	68,00 €
inter jouhaux	atelier goût 11 07	20,61 €
inter jouhaux	atelier cuisine 10 11	11,73 €
inter jouhaux	atelier cuisine 15 11	23,59 €
inter jouhaux	atelier cuisine 5 12	21,70 €
bricomarché	gaz barbecue	84,85 €

		ACTIONS COLLECTIVES						ACTIONS INDIVIDUELLES	
		ALIMENTATION	CAP COGNITIVES	CAP PHYSIQUES	ESTIME ET BIEN ETRE	AUTRES = REPERE TPS CITOYENNETE	LIEN SOCIAL	Visites bénévoles	Manucure Soins esthétiques
	Nbre type actions / thème	4	10	6	4	4	6	1	2
	Nbre séances effectuées	95	213	120	75	16	69	114	116
		<b>RESIDENTS</b>							
	<b>nombre participants</b>	<b>62</b>	<b>89</b>	<b>82</b>	<b>90</b>	<b>96</b>	<b>109</b>	<b>17</b>	<b>18</b>
Sexe	Nombre d'hommes	14	18	16	19	19	24	4	1
	Nbre femmes	48	71	66	71	77	85	7	17
Gir	Gir 1 à 4	24	34	33	36	38	45	7	8
	Gir 5 ou 6	38	55	49	54	58	64	10	10
Age	60/69	3	3	4	3	4	4	1	2
	70/79	13	17	15	18	16	20	3	5
	80/89	28	41	40	42	46	49	9	6
	90 et +	18	28	23	27	30	36	4	5

		<b>NON RESIDENTS</b>					
	<b>nombre participants</b>	<b>18</b>	<b>53</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>13</b>
Sexe	Nombre d'hommes	1	4	0	0	3	2
	Nbre femmes	17	49	10	3	18	11
Gir	Gir 1 à 4	0	0	0	0	0	0
	Gir 5 ou 6	18	53	10	3	21	13
Age	60/69	1	4	1	1	2	1
	70/79	8	18	5	1	7	6
	80/89	6	16	2	1	7	3
	90 et +	3	8	1	0	4	3
	age inconnu		7	1		1	





